



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien des avis scientifique (SCAS)

Compte rendu 2021/056

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

Compte rendu de l'examen régional par les pairs de Terre-Neuve-et-Labrador de l'évaluation du pétoncle géant dans le banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps) et de l'évaluation du crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R

Dates de la réunion : Les 25 et 26 février 2020

Endroit : St. John's (T.-N.-L.)

Coprésidents : Christina Bourne et Travis Van Leeuwen

Rédactrice : Sana Zabih-Seissan

Direction générale des sciences

Pêches et Océans Canada

C.P. 5667

St. John's (T.-N.-L.) A1A 3L2

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les activités et les principales discussions ayant eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, faire mention des incertitudes observées et fournir des justifications à l'appui des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut également faire mention des données, des analyses ou des interprétations qui ont été examinées et rejetées pour des raisons scientifiques, en précisant les motifs de leur rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent document puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce document ne doit être considérée comme un reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si de l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Enfin, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien des avis scientifiques
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021

ISSN 2292-4264

ISBN 978-0-660-41094-4 N° cat. Fs70-4/2021-056F-PDF

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2021. Compte rendu de l'examen régional par les pairs de Terre-Neuve-et-Labrador de l'évaluation du pétoncle géant dans le banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps) et de l'évaluation du crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R; les 25 et 26 février 2020. Secr. can. des avis sci. du MPO. compte rendu 2021/056.

Also available in English:

DFO. 2021. *Proceedings of the Newfoundland and Labrador Regional Peer Review of the Assessment of Sea Scallop on the St. Pierre Bank (Subdivision 3Ps), and the 2HJ3KLNOP4R Snow Crab Assessment; February 25-26, 2020.* DFO Can. Sci. Advis. Sec. *Proceed. Ser. 2 021/056.*

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	IV
INTRODUCTION	1
PRÉSENTATIONS.....	1
PÉTONCLE GÉANT DU BANC DE SAINT-PIERRE (SOUS-DIVISION 3PS).....	1
CLIMAT OCÉANIQUE DANS LES EAUX DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	3
APERÇU DES CONDITIONS OCÉANOGRAPHIQUES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES SUR LE PLATEAU DE TERRE-NEUVE.....	3
APERÇU DE L'ÉCOSYSTÈME DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR.....	4
OBSERVATIONS LIÉES À LA SANTÉ REPRODUCTIVE DES CRABES DES NEIGES FEMELLES	5
APERÇU DES DIVISIONS 2HJ3KLNOP4R – ÉVALUATION NORMALISÉE (CRABE DES NEIGES)	6
RECOMMANDATIONS DE RECHERCHE	12
PÉTONCLE GÉANT	12
CRABE DES NEIGES.....	12
ANNEXE I – CADRE DE RÉFÉRENCE – PÉTONCLE GÉANT.....	13
ANNEXE II – CADRE DE RÉFÉRENCE – CRABE DES NEIGES	14
ANNEXE III – ORDRE DU JOUR	15
ANNEXE IV – LISTE DES PARTICIPANTS	17

SOMMAIRE

Le processus d'examen régional par les pairs concernant l'évaluation du pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) de la sous-division 3Ps de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et du crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) des divisions 2HJ3KLNOP4R a été mené les 25 et 26 février 2020 à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). Le présent compte rendu contient des résumés des présentations effectuées lors de la réunion et des discussions tenues à leur sujet.

Outre ce compte rendu, d'autres publications seront produites au terme de cette réunion, dont un avis scientifique et un document de recherche pour chacune des deux espèces. Toutes les publications seront disponibles [en ligne](#) sur le site Web du Secrétariat canadien des avis scientifiques.

INTRODUCTION

L'état du pétoncle géant de la sous-division 3Ps de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) a été évalué pour la dernière fois en 2016. L'état du crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R a été évalué pour la dernière fois en 2019. C'est le Secteur de la gestion des pêches qui a demandé les présentes évaluations pour obtenir de l'information sur l'état de ces ressources.

Le processus d'examen régional par les pairs concernant l'évaluation du pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) de la sous-division 3Ps de l'OPANO et du crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) des divisions 2HJ3KLNOP4R a été mené les 25 et 26 février 2020 à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). Le présent compte rendu contient des résumés des présentations effectuées lors de la réunion et des discussions tenues à leur sujet.

Outre ce compte rendu, d'autres publications seront produites au terme de cette réunion, dont un avis scientifique et un document de recherche pour chacune des deux espèces. Toutes les publications seront disponibles [en ligne](#) sur le site Web du Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS).

PRÉSENTATIONS

PÉTONCLE GÉANT DU BANC DE SAINT-PIERRE (SOUS-DIVISION 3PS)

Présentatrice : Elizabeth Coughlan

Résumé

La pêche dirigée du pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) a débuté sur le banc de Saint-Pierre à la fin des années 1970. Les populations du banc de Saint-Pierre se trouvent dans trois gisements situés à des profondeurs de 40 à 100 m. Ces populations se trouvent généralement sur des fonds marins durs présentant un substrat variable en grande partie composé de sable, de gravier, de fragments de coquilles et de pierres. Les aires de répartition du pétoncle géant et du pétoncle d'Islande se chevauchent à divers degrés; elles se chevauchent complètement dans le gisement du centre et se chevauchent beaucoup dans le gisement du nord. Une grande zone située dans la portion méridionale du gisement du sud, dont le substrat est sablonneux, est exclusivement habitée par des pétoncles géants.

Avant 2006, la pêche était gérée selon le total autorisé des captures (TAC) et la réglementation sur la quantité de chair s'appliquait à la flottille hauturière, mais pas à la flottille côtière. En 2006, à la suite des recommandations contenues dans le rapport Hooley, des zones de pêche et des TAC précis ont été appliqués à chaque flottille. La flottille hauturière n'a pas effectué de pêche sur le banc de Saint-Pierre entre 2006 et 2015; elle a recommencé à y pratiquer la pêche en 2016. De son côté, la flottille côtière de Terre-Neuve-et-Labrador (T.--N.--L.) pêche de façon constante sur le gisement du nord depuis 2006. Au cours des trois dernières années, les débarquements se sont chiffrés en moyenne à 720 tonnes en poids brut pour le gisement du nord, tandis que le poids de chair a atteint 90 tonnes en moyenne pour les gisements du centre et du sud.

Le relevé de recherche effectué par Pêches et Océans Canada (MPO) en septembre 2019 a permis d'estimer la biomasse dragable minimale (BDM) à 12 725 tonnes en poids brut. Cette estimation ponctuelle est associée à une forte variabilité et à degré élevé subséquent d'incertitude. En outre, la population du gisement du nord est actuellement dominée par un groupe modal de pétoncles mesurant 75 mm, alors que pour les gisements du centre et du sud,

le groupe modal est constitué d'individus mesurant 120 millimètres et 130 millimètres respectivement. L'indice de mortalité naturelle du pétoncle géant a diminué, passant de 0,13 en 2015 à 0,02 en 2019.

Discussion

Les participants à la réunion demandent des précisions sur la règle de cinq, selon laquelle les renseignements sur les acheteurs, les pêcheurs et les transformateurs ne peuvent être présentés en détail si on compte moins de cinq participants dans l'une ou l'autre de ces catégories. Certains participants se disent frustrés du fait que cela entraîne une insuffisance des données requises pour bien évaluer le stock.

On pose une question concernant le nombre de chairs par poids. Cette mesure représente le nombre de pétoncles nécessaires pour atteindre un poids prédéterminé, qui est un indicateur de la taille moyenne des pétoncles. Par exemple, pour les pétoncles dont la longueur est d'environ 80 à 90 millimètres, la récolte serait d'environ 33 chairs par 500 grammes. Toutefois, il existe une condition quant au nombre de chairs par 500 grammes pour la flottille hauturière, mais pas pour la flottille côtière. On fait part de certaines difficultés associées à la comparaison des captures côtières et hauturières, puisqu'un des secteurs utilise le poids brut et l'autre utilise le poids de chair.

Pendant la présentation, on soulève des préoccupations à l'égard de l'attribution des calées de relevé en 2019. La présentatrice explique que la méthode STRAP tient habituellement compte des secteurs non couverts par le relevé. Toutefois, en raison du nombre réduit de calées en 2019, on propose que des calées soient retirées des années antérieures afin de déterminer si leur attribution a posé problème en 2019. Bien que l'attribution ait pu poser problème, certains participants sont d'avis que les secteurs non échantillonnés n'auraient pas été différents des secteurs échantillonnés. Le relevé du MPO a montré que certaines calées présentaient un nombre de captures élevé, tandis que le reste des calées présentaient des nombres de captures plus variables, si on garde à l'esprit la taille d'échantillon moins grande. On convient que les résultats du relevé de 2019 seront examinés tel que présentés, en gardant à l'esprit la mise en garde concernant l'attribution des calées. Une des autres préoccupations mises en évidence par les participants est la plus petite taille des pétoncles géants capturés en 2019. Cette situation peut faire en sorte que l'on capture un plus grand nombre de pétoncles pour atteindre un quota, ce qui peut avoir un effet négatif sur le stock. Il existe une condition relative au nombre de chairs par 500 g pour la flottille hauturière, mais pas pour la flottille côtière, ce qui signifie que cette dernière peut conserver de plus petits pétoncles.

Les participants commentent le fait qu'il semble y avoir une réduction du taux de mortalité. La raison de la réduction du taux de mortalité est imprécise, mais un des participants explique que certaines grosses captures du relevé ont été sous-échantillonnées, ce qui a pu contribuer à la réduction du nombre de coquilles floches échantillonnées.

Certains participants manifestent de l'intérêt à l'égard des nouvelles données présentées sur le poids moyen de chair selon la longueur, qui peut être considéré comme un indice de condition pour le pétoncle géant. Ces données laissent supposer une baisse de la condition du pétoncle géant pour le gisement du nord et une tendance moins claire pour le gisement du sud. Il ne semble pas y avoir de tendance manifeste entre le poids moyen de chair selon la longueur et la biomasse des étoiles de mer. La condition du pétoncle géant peut plutôt être liée à la quantité de nourriture disponible pour l'espèce.

CLIMAT OCÉANIQUE DANS LES EAUX DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Présentateur : Frédéric Cyr

Résumé

Un aperçu des conditions océanographiques physiques dans la région de T.-N.-L. en 2019 est présenté. L'indice de l'oscillation nord-atlantique hivernal, un indicateur clé de la direction et de l'intensité des tendances hivernales du champ éolien au-dessus de l'Atlantique Nord-Ouest, était positif pour une sixième année consécutive (depuis 2012, seule l'année 2013 a été négative). La grande majorité des paramètres environnementaux présentés dans le présent document sont toutefois près de la normale (moyenne observée entre 1981 et 2010). Le volume de glace de mer à l'échelle du plateau de Terre-Neuve-et-Labrador était légèrement inférieur à la normale et caractérisé par une importante anomalie négative en mars et avril, ce qui a également entraîné un recul précoce sur le plateau de Terre-Neuve. La température annuelle à la surface de la mer à l'échelle de l'Atlantique Nord-Ouest était à peu près normale, mais caractérisée par une température légèrement plus chaude que la normale dans le nord et par une température plus froide que la normale dans le sud, surtout pendant la première moitié de l'année. Les observations issues du relevé océanographique estival du Programme de monitoring de la zone Atlantique (PMZA) indiquent qu'après une prédominance de conditions plus froides que la moyenne depuis 2012, le volume de la couche intermédiaire froide ($< 0\text{ }^{\circ}\text{C}$) a diminué le long de la section de Bonavista et du bonnet Flamand en 2019 (la couche intermédiaire froide le long de la section de l'île Seal était normale cette année, mais était réduite en 2018). La moyenne spatiale de la température au fond au printemps dans les divisions 3LNO et la sous-division 3Ps était proche de la normale, sauf le long des pentes des Grands Bancs, où elle était supérieure à la normale. Pour l'automne, la température au fond dans les divisions 2HJ et 3KLNO était également supérieure à la normale, particulièrement dans les divisions 2J (écart-type de +1,1) et 3K (écart-type de +1,0). L'indice climatique de T.-N.-L. était normal en 2019.

Discussion

Aucune discussion n'est menée.

APERÇU DES CONDITIONS OCÉANOGRAPHIQUES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES SUR LE PLATEAU DE TERRE-NEUVE

Présentateur : David Bélanger

Résumé

Les conditions océanographiques biogéochimiques sur le plateau de Terre-Neuve-et-Labrador et les Grands Bancs en 2019 sont examinées dans le contexte des conditions spatiales et temporelles à grande échelle observées depuis le début du PMZA. La magnitude de la prolifération printanière (production totale) était essentiellement inférieure à la normale (moyenne observée entre 1998 et 2015) sur les Grands Bancs en 2019, bien que les proliférations aient commencé plus tôt et duré plus longtemps que d'habitude. Les stocks de nitrate et de chlorophylle *a* étaient majoritairement supérieurs à la normale (moyenne observée entre 1999 et 2015), poursuivant une tendance amorcée il y a deux à quatre ans. L'abondance totale du zooplancton a augmenté à l'échelle du plateau de Terre-Neuve-et-Labrador et des Grands Bancs depuis l'instauration du PMZA, en 1999. La biomasse du zooplancton a diminué au début des années 2010, mais a augmenté à partir de 2015 pour atteindre des niveaux presque supérieurs à la normale dans la région, en 2018. La disponibilité limitée des données

au moment de l'évaluation n'a pas permis de calculer des estimations fiables de l'abondance du zooplancton et de la biomasse pour 2019. L'abondance des grands copépodes (*Calanus finmarchicus*) est demeurée essentiellement inférieure à la normale dans l'est du plateau continental canadien depuis 2014, ce qui contraste avec l'augmentation de l'abondance des petits copépodes (*Pseudocalanus* spp., *Oithona* spp. et *Temora longicornis*) au cours de la même période. Les données du PMZA indiquent un changement dans la structure selon la taille de la communauté de zooplancton observé au cours des cinq dernières années environ; cette structure est caractérisée par une diminution générale de la taille moyenne des organismes zooplanctoniques et par une augmentation importante de l'abondance des petits copépodes à l'automne.

Discussion

Aucune discussion n'est menée.

APERÇU DE L'ÉCOSYSTÈME DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Présentateur : Mariano Koen-Alonso

Résumé

Aucun résumé présenté.

Discussion

À la fin de la présentation, le présentateur précise que les modèles présentés sont tous statiques dans le temps, ce qui signifie que les facteurs comme le ratio F sont constants. Un participant demande des précisions sur les espèces comprises dans le groupe des mollusques et crustacés. Ce groupe ne comprenait que des espèces commerciales (c.-à-d. les crevettes du genre *Pandalus* et le crabe des neiges), car ce sont celles qui sont habituellement bien identifiées lors des relevés. Une autre question est posée, relativement à la façon dont la biomasse a été calculée. On a estimé la biomasse à l'aide de la méthode STRAP en utilisant les strates de base qui avaient été sélectionnées pour les travaux associés à l'écosystème. Les strates ont été sélectionnées en fonction de la régularité de la fréquence de leur échantillonnage au fil du temps.

On fait remarquer que le relevé plurispécifique du MPO n'a pas été effectué en 2019, et les participants se demandent comment cela a influé sur les analyses. Le présentateur assure que les Grands Bancs ont été couverts au complet, tout comme les strates de base choisies pour l'analyse. Toutefois, dans certains cas, la couverture a été clairsemée, en raison de calées manquantes dans le relevé. Le présentateur croit que les résultats de l'analyse sont assez fiables, rappelant qu'il peut y avoir davantage de variation en raison du relevé incomplet de 2019.

Un participant demande pourquoi les prédateurs semblent ne pas avoir consommé de crabe des neiges des années 1990 jusqu'à récemment. Il y a eu consommation pendant cette période, mais à une échelle beaucoup plus faible. Cela s'explique en partie par deux périodes distinctes au cours desquelles le contenu stomacal de prédateurs a été recueilli. Chaque période comportait ses propres moyennes calculées, ce qui fait que les deux périodes montrent deux échelles très différentes. Les chiffres de consommation présentés sont les résultats d'un modèle qui tient compte de la quantité de nourriture qu'un prédateur mangera en fonction de son poids corporel (de 1 à 2 % du poids corporel par jour pour la plupart des espèces de poissons). Parmi les autres types de modèles utilisés pour les analyses, mentionnons le modèle fondé sur la théorie métabolique. Aucun modèle d'évacuation n'a été intégré aux analyses. La

théorie qui sous-tend les modèles d'évacuation est que dans des eaux plus chaudes, les prédateurs digéreraient plus rapidement et que le poids de leur contenu stomacal serait moins élevé que dans des conditions d'eau plus froide. Le présentateur conclut en affirmant que nous observons peut-être le contraire, c'est-à-dire une augmentation du poids du contenu stomacal dans les périodes de climat plus chaud.

On demande au présentateur si on a tenu compte des modulateurs environnementaux (oscillation nord-atlantique, température au fond, etc.) dans les modèles écosystémiques présentés. Aucune variable environnementale de ce genre n'a été intégrée aux modèles. La raison pour laquelle ces types de variables n'ont pas été inclus est que les modèles sont statiques et ne suivent pas les changements au fil du temps. Au lieu de cela, les modèles tiennent compte de l'aspect temporel grâce aux changements de la biomasse totale et devraient intégrer les effets environnementaux en utilisant ces changements de la biomasse. Il y a eu des baisses systématiques de la composition du régime alimentaire dans quelques divisions; les participants demandent à quoi ces baisses sont attribuables. Le présentateur explique qu'elles sont attribuables à des différences dans la composition du régime alimentaire.

OBSERVATIONS LIÉES À LA SANTÉ REPRODUCTIVE DES CRABES DES NEIGES FEMELLES

Présentatrice : Krista Baker

Résumé

Aucun résumé présenté.

Discussion

Un participant demande si les petites taches brunes détectées dans les spermathèques de crabes des neiges femelles peuvent être attribuées à l'activité sismique en haute mer, faisant référence à une étude récemment menée au sujet des répercussions de l'activité sismique sur le crabe des neiges. La présentatrice explique qu'elle ne sait pas ce qui pourrait causer ces taches brunes et que des travaux supplémentaires sont requis pour en déterminer la nature. Les résultats de l'étude sur les répercussions de l'activité sismique sur le crabe des neiges devraient être bientôt disponibles, et la présentatrice indique qu'elle pourrait communiquer avec l'auteur de cette étude.

On demande des précisions sur la façon dont le rapport des sexes dans les populations de crabe des neiges influe sur les pontes d'œufs chez les femelles. En temps normal, les pontes devraient presque toujours être complètes. Si le rapport des sexes est asymétrique pour les femelles, les pontes ne seront pas aussi complètes. Si le rapport des sexes est asymétrique pour les mâles, on s'attendrait à voir plus d'œufs. Toutefois, un nombre insuffisant de mâles peut faire en sorte que les femelles aient un accès limité à du sperme. Cela pourrait causer le décès de certaines femelles, ce qui serait difficile à détecter dans les relevés ou les données sur les pêches.

Pendant la discussion, des questions sont posées sur les tendances de reproduction des crabes des neiges femelles dans la région de Terre-Neuve. On a fait remarquer qu'il y a eu un flottement entre les crabes des neiges femelles multipares et primipares. Les femelles présentes dans la région de Terre-Neuve affichent une période de rétention des œufs d'un à deux ans. Peu importe s'il s'agit d'un cycle d'un an ou de deux ans, les crabes des neiges femelles devraient toujours être pleines d'œufs dans des circonstances normales. Les participants demandent des précisions sur le lien entre les œufs et le contenu des spermathèques dans la région du golfe. On explique que même si le lien n'est pas de 100 %, il

en est très proche. Un écart par rapport à ce pourcentage poserait problème. En l'absence de données plus nombreuses, il est difficile de déterminer si les résultats obtenus dans la région de Terre-Neuve correspondent à ceux des autres régions. Les travaux futurs consisteront à examiner comment les rapports des sexes du crabe des neiges par rapport à la quantité de crabe résiduel dans la population déterminent la taille de la ponte et la quantité de sperme conservée. Un participant fait remarquer qu'une des composantes du cadre de l'approche de précaution proposée par le MPO est la taille de la ponte, mais que les nouveaux travaux, tels qu'ils sont présentés, sont trop préliminaires pour déterminer ses répercussions dans le contexte du cadre. Les pêcheurs se disent satisfaits que l'on adopte une approche élargie plutôt que de se limiter à la taille de la ponte, en tenant compte d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le crabe des neiges.

Les participants se demandent pourquoi les données sur les spermathèques recueillies dans le nord du golfe ne peuvent pas être comparées à celles recueillies dans la région de T.-N.-L. On explique que le crabe des neiges du nord du golfe évolue dans différentes conditions environnementales, ce qui entraîne des différences dans le calendrier de fécondation et de libération des œufs. Il est donc difficile de comparer les résultats des deux régions. Une autre différence possible entre les deux régions est que le crabe des neiges peut avoir des migrations plus longues à effectuer pour la reproduction dans la région de T.-N.-L., ce qui donne lieu à des différences concernant l'énergie investie dans la reproduction. Il est difficile de déterminer comment la différence dans l'utilisation d'énergie par le crabe des neiges des deux régions influe sur la quantité de sperme conservée par les crabes des neiges femelles, puisque la série chronologique des données de la région de T.-N.-L. est encore trop courte et que l'on ne dispose pas de valeurs de référence pour effectuer une comparaison. Il est important de souligner que les experts en recherche dans ce domaine ont été surpris par les résultats obtenus dans la région de T.-N.-L. À la suite de cette discussion, un participant demande si des données et des résultats d'autres régions pourraient être comparés à ceux de la région de T.-N.-L. La présentatrice mentionne que l'on pourrait utiliser certaines données du sud du golfe, mais qu'elles sont plus éparses et collectées de façon opportuniste.

Pour ces travaux, aucun échantillonnage n'a été fait dans les divisions 2HJ; les participants à la réunion provenant de cette zone sont curieux de savoir si les travaux futurs comprendront des échantillons provenant de ces divisions. Le défi que pose l'obtention d'échantillons dans les divisions 2HJ est que les crabes des neiges femelles doivent être vivantes pendant l'échantillonnage. Le MPO pourrait collaborer avec l'Office Torngat mixte des pêches pour former des gens qui effectueraient un échantillonnage de spermathèques de crabes des neiges femelles vivantes dans les divisions 2HJ. Les représentants de l'Office Torngat mixte des pêches présents à la réunion expriment leur intérêt à l'égard de cette collaboration.

APERÇU DES DIVISIONS 2HJ3KLNOP4R – ÉVALUATION NORMALISÉE (CRABE DES NEIGES)

Présentatrice : Julia Pantin

Résumé

L'état du crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) des divisions 2HJ3KLNOP4R de l'OPANO à T.-N.-L. est évalué au moyen de divers paramètres. Les données provenant des relevés plurispécifiques par chalutage de fond effectués à l'automne dans les divisions 2HJ et 3KLN et au printemps dans les divisions 3LNO et la sous-division 3Ps donnent de l'information sur les tendances de la biomasse, du recrutement, de la production et de la mortalité tout au long des séries chronologiques. On compare les indices des relevés plurispécifiques au chalut à d'autres indices pertinents afin de déduire les changements qui surviendront à l'égard de l'état de la

ressource à compter de 2020. Ces autres indices sont obtenus au moyen de données provenant des journaux de bord des pêcheurs, de l'observation en mer, du programme de vérification à quai, des relevés au casier côtiers et extracôtiers ainsi que de levés océanographiques. Les débarquements de crabe des neiges de 2007 à 2015 se sont maintenus à près de 50 000 tonnes, mais n'ont cessé de diminuer par la suite, atteignant 26 400 tonnes en 2019, soit leur plus bas niveau en 25 ans. L'effort global a diminué en 2019 à moins de trois millions de casiers levés par année, soit le niveau le plus bas en deux décennies. Dans l'ensemble, les CPUE ont atteint le creux de la série chronologique en 2018, mais elles sont revenues aux faibles niveaux historiques en 2019. Malgré des hausses modestes au cours des trois dernières années et une nouvelle hausse en 2019, l'indice de la biomasse exploitable du relevé au chalut est demeuré à un faible niveau. Pendant ce temps, l'indice du relevé au casier a reculé de près de 60 % en 2017 et en 2018, pour atteindre un creux de la série chronologique. Il a légèrement augmenté en 2019, mais demeure près du creux de la série chronologique. Le recrutement général dans la biomasse exploitable est très faible depuis quelques années et le restera en 2020. On estime que la mortalité totale du crabe exploitable se situe près des moyennes des séries chronologiques dans la plupart des divisions visées par l'évaluation, à l'exception de la division d'évaluation (DE) 3LNO, où elle est à un creux des séries chronologiques. La mortalité a diminué par rapport aux niveaux très élevés observés dans la plupart des divisions au cours de la période comprise entre la dernière et les trois dernières années. En 2019, les taux d'exploitation sont demeurés élevés dans les DE 2HJ et 3K, ont diminué dans les DE 3LNO et 3L (zone côtière), mais étaient toujours à un niveau élevé dans la DE 3L (zone côtière) et sont demeurés faibles dans les DE 3PS et 4R3Pn. Les éléments du cadre de l'approche de précaution présentés dans cette évaluation sont provisoires. Les points de référence limites définissant la zone critique ont été établis par l'intermédiaire d'un processus scientifique évalué par des pairs, mais les points de référence supérieurs du stock définissant les zones de prudence et saines sont toujours en cours d'élaboration. En 2020, la plupart des divisions devraient se trouver dans la zone de prudence du cadre de l'approche de précaution proposé. Toutefois, la DE 3LNO devrait se trouver dans la zone saine. Ces projections sont fondées sur un statu quo des débarquements. L'indice de l'habitat thermique (défini comme l'étendue de l'eau du fond inférieure à 2 °C) s'est rétabli à des conditions s'approchant de la moyenne dans toutes les DE au cours des dernières années, mais a diminué dans les DE 2HJ et 3K en 2019, ce qui indique des conditions de réchauffement. Les indices climatiques à grande échelle semblent favoriser une amélioration du recrutement dans la plupart des principales zones de l'aire de répartition du stock au cours des prochaines années.

Discussion

On souligne au cours de la discussion que la DE 2J n'a pas fait l'objet d'une grande couverture de 2014 à 2016 en raison d'importantes stations de base non couvertes durant les relevés. Une partie de l'absence de couverture dans la DE 2J peut être attribuée à un manque d'observateurs en mer dans cette division. On a eu de la difficulté à obtenir un bon nombre d'observateurs dans la DE 2J au cours des dernières années. Un autre participant demande si la couverture par des observateurs dans la DE 3L (zone côtière) est faible cette année. Bien que la pire couverture par des observateurs au cours de la dernière année ait été constatée dans les divisions 2HJ et 4R et la sous-division 3Pn, un très faible pourcentage des débarquements provenant de la division 3L (zone côtière) a été mesuré.

Un participant demande pourquoi il semble y avoir de grandes différences dans les CPUE (kilogrammes/casier) dans les divisions 2HJ avant 2018 et si cela peut être attribuable à de faibles tailles d'échantillon dans les années précédentes. La réponse est que l'échantillonnage n'était pas aussi faible en 2018 comparativement aux autres années, mais qu'il était tout de

même faible. Au cours de la réunion, on s'entend pour dire qu'une plus grande couverture par des observateurs est nécessaire. On suggère d'augmenter la couverture et la disponibilité des données pour les divisions 2HJ en formant des résidents du nord du Labrador afin qu'ils deviennent des observateurs. Toutefois, les observateurs sont embauchés par l'intermédiaire d'un entrepreneur privé et ne relèvent donc pas de la compétence du MPO. L'insuffisance de la couverture par des observateurs et la difficulté de trouver un nombre suffisant d'observateurs constituent un problème permanent dans la plupart, voire la totalité des DE.

Le relevé par casier après la saison de pêche se dirige vers une répartition plus aléatoire des stations, alors qu'il était précédemment concentré sur des zones de pêche. Cela permet de mieux comprendre la population de crabe des neiges dans son ensemble. Il est important de se rappeler que même si de nouvelles stations aléatoires sont incluses dans le relevé d'après-saison, les analyses présentées portent principalement sur les stations de base, afin de maintenir la cohérence avec les évaluations précédentes. L'espoir est d'intégrer les données des stations aléatoires recueillies au cours des dernières années, lorsque suffisamment de données auront été recueillies.

Un participant fait remarquer qu'il semble y avoir une différence dans la répartition des captures hauturières en 2016 et en 2019. Les captures de 2019 sont possiblement plus étalées qu'en 2016, de sorte qu'elles semblent plus faibles qu'en 2016, selon la carte présentée pendant l'évaluation. Un participant précise que la raison pour laquelle il n'y a pas eu de captures ces derniers temps dans les parties situées le plus au sud de la DE 3Ps est que la zone de gestion du crabe (ZGC) 10B était autrefois séparée en deux zones (10B et 10B élargie), mais qu'il n'y avait plus de pêche dans la zone éloignée. Une situation semblable s'est produite dans la division 2H, où la majeure partie de la pêche a été combinée à celle de la division 2J, en réaction à une décision de gestion.

Un participant demande pourquoi un TAC n'a pas été établi dans certaines divisions et au cours de certaines années, en supposant qu'il était dû au manque de disponibilité du crabe des neiges. Les raisons dépendent de la région. Par exemple, dans les divisions 2HJ, on pêche délibérément en deçà du TAC, tandis que dans la division 4R, la pêche tend à être opportuniste, selon les autres pêches. Les conditions météorologiques (p. ex., couverture de glace) et la biomasse disponible du crabe des neiges sont d'autres raisons mentionnées. Un autre participant demande s'il y a un taux d'exploitation cible pour l'espèce. La réponse est non, car il n'existe pas de règles strictes de contrôle des prises ni de directives sur la façon dont elles sont établies d'une année à l'autre et à l'échelle des divisions.

Les participants font remarquer que les estimations de la biomasse pour les zones situées le long des pentes, dans les eaux plus profondes, semblent faibles et qu'elles pourraient être attribuables à l'élimination de calées du relevé plurispécifique dans les zones plus profondes. La présentatrice confirme que les calées en eaux profondes le long des pentes sont habituellement les premières à être abandonnées lorsque le relevé accuse un retard en raison des conditions météorologiques ou de problèmes mécaniques. Il est également mentionné que ces zones ne font pas partie de l'habitat du crabe des neiges et qu'elles devraient peut-être être retirées de l'analyse, car cela donne à penser que le relevé ne couvre pas entièrement la zone du crabe des neiges. Un participant demande si la couverture insuffisante du relevé plurispécifique du MPO n'affecte que la biomasse exploitable ou si elle affecte aussi d'autres groupes de population, comme les femelles et les prérecrues. La présentatrice explique qu'en gardant à l'esprit que la couverture insuffisante était limitée aux divisions 2HJ et 3K, elle a également touché les autres groupes de population. Des analyses rétroactives ont été effectuées pour tous les groupes de population afin de déterminer la façon dont la couverture insuffisante a influencé les estimations de la biomasse. La principale incidence de cette insuffisance a été de donner lieu à une surestimation de la biomasse, puisque le relevé

plurispécifique a omis des zones où il y avait historiquement moins de crabes des neiges. Devant cette observation, un participant se demande comment une telle surestimation de la biomasse était possible alors que la capturabilité était inférieure à un. La réponse est que même s'il existe une certaine incertitude quant à la biomasse, elle ne représente qu'une partie de l'approche de précaution proposée par le MPO et ne constituerait donc pas une préoccupation majeure. Ces résultats sont principalement montrés dans le but de démontrer clairement la manière dont l'insuffisance de la couverture au cours de cette année précise exerce une influence sur les estimations globales de la biomasse. Il est également souligné que si l'on examine les divisions 2HJ, les intervalles de confiance semblent relativement petits, ce qui donne à penser qu'en dépit de la couverture insuffisante, les estimations demeurent probablement assez proches des valeurs réelles.

En examinant les données du relevé plurispécifique au chalut, un participant demande quand ce dernier a commencé à comprendre les données sur le crabe des neiges, et si le relevé printanier présente des problèmes de synchronisation par rapport à la saison de pêche du crabe des neiges. Le relevé plurispécifique a commencé à comprendre les données sur le crabe des neiges en 1996, et il y a effectivement des problèmes de synchronisation entre le moment du relevé printanier et la saison de pêche, car les deux ont généralement lieu durant la même période. Les participants remarquent qu'on avait observé, en 2019, une différence quant aux tendances dérivées du relevé plurispécifique et du relevé au casier dans la DE 3Ps. Cela peut s'expliquer par le fait que le relevé au casier après la saison de pêche a omis certaines stations de base, tandis que le relevé plurispécifique a omis certains secteurs de la partie nord-ouest du banc. En général, les deux relevés semblent afficher des tendances similaires. Certains participants sont d'avis que le relevé au casier présente une capturabilité supérieure à celle du relevé au chalut lorsque le crabe des neiges se déplace vers les eaux plus profondes.

En examinant les figures illustrant les proportions de crabes des neiges à nouvelle carapace et à vieille carapace, un participant demande pourquoi il y a plus de crabes à nouvelle carapace dans le nord que dans le sud. Plus au nord (divisions 2HJ et 3K), les crabes des neiges se trouvent dans des eaux relativement plus chaudes, ce qui réduit le phénomène de saut de mue. Le crabe des neiges des divisions 3LNO présente un nombre modéré de sauts de mue, tandis que le crabe des neiges de la sous-division 3Ps se trouve dans des bassins d'eau froide et n'a nulle part ailleurs où aller, ce qui entraîne un nombre plus important de sauts de mue. Les participants discutent de la classification du crabe des neiges à vieille carapace. Un participant demande si le terme « vieille carapace » désigne un crabe très vieux dont la carapace commence à s'encrasser, ou simplement un crabe dont la carapace n'est pas en parfaite condition. On précise qu'il existe, dans le système actuel, deux définitions distinctes de la désignation « vieille carapace ». La classification utilisée par les observateurs en mer comprend trois stades de carapace : souple, nouvelle et vieille. Le système de classification utilisé par le MPO comprend, quant à lui, cinq stades : molle, nouvelle, intermédiaire, vieille et très vieille. Ainsi, la classification utilisée par les observateurs en mer regroupe les stades « intermédiaire » à « très vieille » du MPO sous un seul stade. Par exemple, un crabe sur lequel se trouve un pouce-pied et dont la carapace est intermédiaire selon le système utilisé par le MPO serait classé comme un crabe à vieille carapace par les observateurs en mer. Un participant souligne que les observateurs ont mal identifié les crabes à vieille carapace de la division d'évaluation 2HJ, car ils utilisaient l'échelle du programme des observateurs plutôt que celle, plus détaillée, du MPO. Tout crabe de taille réglementaire, qu'il ait une nouvelle ou une vieille carapace, est considéré comme une capture conservée. Si l'on examine la proportion de biomasse exploitable, les données du MPO montrent un plus grand nombre de crabes à nouvelle carapace, tandis que les données de la pêche montrent un plus grand nombre de crabes à vieille carapace. Cet écart est, encore ici, attribuable à la différence dans la classification des carapaces entre le MPO et les observateurs en mer. Le moment de l'année

où les relevés ont lieu peut également influencer sur ces résultats, puisque le relevé plurispécifique du MPO a lieu à l'automne, soit après le recrutement. On s'attendrait donc à voir plus de crabes à nouvelle carapace dans les relevés d'automne que durant la pêche au printemps.

Des participants demandent pourquoi les figures utilisées durant la présentation affichaient des écarts quant à la distribution des tailles de crabe. La présentatrice explique qu'avant 2019, les bacs utilisés pour mesurer les tailles telles qu'elles sont indiquées dans les figures étaient plus grands, ce qui signifie qu'ils étaient moins susceptibles de ne contenir aucun crabe. Depuis, l'utilisation de plus petits bacs afin d'estimer la distribution des tailles engendre des écarts attribuables au fait que certains bacs contiennent moins de crabes. La valeur inférieure de Q dans la sous-division 3Ps peut également contribuer à l'écart entre les données attribuables à la taille des bacs. Un autre participant s'interroge quant à la raison de la forme en lame de couteau marquée de la courbe, près du point de la taille réglementaire, de la distribution des tailles du crabe des neiges. Cet effet est probablement attribuable à l'exploitation du crabe des neiges de taille réglementaire. Une autre question concerne la définition du terme « prérecrue », c'est-à-dire le crabe qui serait recruté dans la pêche d'ici deux à quatre ans. Un participant fait remarquer qu'il y a eu, en 2013-2014, une grande quantité de crabes à carapace molle, et il se demande si une chose semblable aurait pu se produire en 2003 sans avoir été observée. La présentatrice lui répond qu'il y a effectivement eu, de façon semblable, une grande quantité de crabes à carapace molle en 2003. Certains participants suggèrent que les changements drastiques observés en 2013-2014 auraient pu être attribuables au fait que des crabes des neiges s'étaient déplacés vers la division 3K ou au fait qu'une grande proportion des crabes des neiges étaient morts sous la forme de crabes à carapace molle.

Les commentaires concernant le déplacement possible de crabes des neiges d'une division d'évaluation vers une autre donnent lieu à une discussion sur l'échelle selon laquelle on devrait évaluer la population de crabe des neiges. La présentatrice explique que selon les données, le crabe des neiges de T.-N.-L. devrait être évalué comme un seul stock. Quelqu'un suggère que l'évaluation pourrait utiliser une échelle semblable à celle utilisée dans la présentation fournissant un aperçu de l'écosystème, car bien que tous les crabes des neiges de la région présentent une similitude génotypique, il existe un décalage du phénotype entre le nord et le sud. Le système actuel de gestion du crabe des neiges a été construit en fonction d'une cogestion et mené à petite échelle en utilisant les ZGC. Ce système, qui était pratique aux fins de la cogestion, n'est pas nécessairement pertinent en ce qui concerne la biologie du crabe des neiges. Il en résulte une tension entre les efforts pour tenter d'analyser l'espèce à une échelle pertinente et la prestation d'avis à une échelle plus petite en fonction des ZGC. On suggère la possibilité d'utiliser une échelle intermédiaire qui correspondrait à la biologie de l'espèce tout en demeurant pertinente aux fins de la cogestion et des ZGC. Un participant mentionne qu'il est important de se rappeler qu'il peut exister une distinction claire entre l'échelle à laquelle fonctionne une espèce et l'échelle utilisée aux fins de la gestion. Une échelle axée sur les ZGC a été choisie en fonction de la meilleure information disponible à l'époque, mais d'après les données et les recherches sur lesquelles nous pouvons aujourd'hui nous appuyer, nous constatons que des échelles plus vastes sont nécessaires pour l'évaluation du stock.

En se fondant sur la partie de la présentation portant sur l'incidence de l'oscillation nord-atlantique sur la population de crabe des neiges, un participant demande la raison du décalage de quelques années qui est appliqué à l'oscillation nord-atlantique, et si des moyennes étaient calculées. Le fait de reporter les données de plusieurs années permet au modèle de se concentrer sur le crabe des neiges âgé de deux ans. Les données sur l'oscillation nord-atlantique sont recueillies tous les mois et on en calcule la moyenne annuelle. On soulève des observations selon lesquelles certains changements touchant l'écosystème pourraient se produire différemment dans les différentes divisions d'évaluation. Par exemple, certains

participants ont remarqué une augmentation des populations de poissons de fond dans la division 2J. D'autres facteurs comme la prédation (p. ex., par les poissons de fond et les phoques) peuvent avoir des répercussions sur le crabe des neiges qui se distinguent du taux d'exploitation de l'industrie de la pêche.

Un participant se dit préoccupé par la mise en œuvre de nouveaux modèles pour prévoir les changements dans les populations de crabe des neiges. Les participants sont à l'aise d'utiliser le relevé d'après saison et les indices des relevés au chalut et du MPO, mais ils sont prudents quant à l'inclusion de nouvelles variables et de nouveaux modèles aux fins de l'évaluation. Un autre participant demande si on effectue des analyses rétrospectives pour tenter de trouver une valeur plus exacte de q . L'analyse compte aujourd'hui plus de 20 ans de données, et avec chaque nouvelle année de données, la valeur de q change très légèrement, ce qui donne à penser que l'estimation est proche de la valeur réelle. Un participant demande comment on a contrôlé les différents types de données dérivées des relevés sachant que les relevés au casier du MPO ne sont pas effectués dans certaines régions (c.-à-d. les divisions 2HJ). Bien qu'il soit vrai que les types de données recueillies diffèrent d'une division à l'autre, on prend en compte des facteurs comme l'année et le type d'engin pour assurer un contrôle en fonction des différences. En examinant la composante de la ponte dans le cadre de l'approche de précaution que propose le MPO, les participants se demandent pourquoi il s'est produit un déclin marqué suivi d'une récupération de la moyenne de la taille de ponte sur trois ans dans les divisions 3LNO. La raison de ce phénomène demeure méconnue, et des travaux sont en cours pour explorer les facteurs ayant une incidence sur la taille de la ponte. L'utilisation de la taille de la ponte comme composante de l'approche de précaution proposée par le MPO demeure, malgré cette lacune, entièrement pertinente. Certains participants mentionnent ne pas faire tellement confiance aux résultats des relevés plurispécifiques du MPO en raison des questions liées à la capturabilité et du fait que les conditions dans lesquelles les relevés plurispécifiques peuvent avoir lieu diffèrent du moment où les pêcheurs de crabe des neiges sont en mesure de pêcher. L'un des participants répond qu'il est parfois impossible de pêcher avec les navires utilisés pour le relevé plurispécifique du MPO en raison des conditions météorologiques, de sorte qu'il n'y a pas une différence si marquée entre ce relevé plurispécifique et le relevé d'après saison. Toutefois, comme le relevé plurispécifique échantillonne des zones différentes de celles du relevé au casier d'après-saison, il y a une différence en ce qui concerne la capturabilité. Sachant cela, on tente actuellement d'adapter les résultats des relevés plurispécifiques à l'échelle du relevé au casier d'après-saison.

Approche de précaution

En juin 2020, la Direction générale des sciences du MPO a mené un [processus régional d'examen par les pairs du SCAS](#) afin d'élaborer un cadre de l'approche de précaution pour le crabe des neiges dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette réunion avait pour principal objectif de définir des points de référence limites conformes à l'approche de précaution pour le crabe des neiges de Terre-Neuve-et-Labrador, d'après la meilleure information scientifique disponible. La Direction générale des sciences du MPO a proposé un cadre de l'approche de précaution pour la pêche du crabe des neiges à Terre-Neuve-et-Labrador (Mullowney *et al.* 2018). Les parties de ce cadre qui ont été adoptées comprennent les points de référence limites, qui différencient la zone critique de la zone de prudence, et le taux d'exploitation de référence supérieur. Des règles de contrôle des prises et des points de référence supérieurs du stock ont été proposés, mais ils n'ont pas été adoptés dans le cadre. Les taux d'exploitation de référence supérieur tels qu'ils sont proposés dans la présente évaluation sont donc provisoires. Globalement, les règles de contrôle des prises indiquées dans le cadre tiennent compte du fait que le stock est considéré comme se situant dans la zone la plus basse des trois paramètres examinés, à savoir la ponte chez les femelles, les CPUE de la pêche et les rejets de la pêche.

Le cadre utilise des modèles additifs généralisés qui ont été examinés par les pairs dans le cadre d'une évaluation précédente, afin de projeter sur un an les CPUE et les taux de rejets de la pêche.

En 2020, la plupart des divisions d'évaluation devraient se situer dans la zone de prudence provisoire du cadre de l'approche de précaution proposé par les Sciences du MPO (figure 22); cependant, les projections indiquent que les divisions d'évaluation 3LNO se situent dans la zone saine. Ces projections sont fondées sur un statu quo des débarquements.

Au début de 2020, les membres du secteur de la pêche ont présenté, pour le crabe des neiges, un autre cadre de l'approche de précaution qui sera examiné par les Sciences du MPO. Il avait été noté, lors de l'évaluation du crabe des neiges de 2020, que plusieurs participants du secteur de la pêche n'appuyaient pas le cadre de l'approche de précaution que proposent actuellement les Sciences du MPO pour encadrer le processus décisionnel.

RECOMMANDATIONS DE RECHERCHE

PÉTONCLE GÉANT

- Examiner les facteurs qui influent sur la taille et l'état du pétoncle géant (disponibilité de la nourriture, prédation et facteurs environnementaux).
- Examiner l'utilisation du poids de chair/hauteur de carapace comme facteur de conversion.
- Examiner le nombre de chairs comme indice de l'efficacité de la pêche.

CRABE DES NEIGES

- Étendre la collecte d'échantillons de spermathèques aux divisions 2HJ, en conjonction avec le relevé d'après-saison de l'Office Torngat mixte des pêches et d'autres zones actuellement sous échantillonnées.
- Poursuivre les travaux sur le sperme conservé et la taille de la ponte.
- Étudier les échelles de connectivité pertinentes à l'évaluation du stock.

ANNEXE I – CADRE DE RÉFÉRENCE – PÉTONCLE GÉANT

Évaluation du pétoncle géant du banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps) Processus d'examen régional par les pairs – Région de Terre-Neuve-et-Labrador

Le 25 février 2020

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Coprésidents : Christina Bourne et Travis Van Leeuwen

Contexte

L'état du pétoncle géant de la sous-division 3Ps de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) a été évalué pour la dernière fois en 2016 (MPO 2016). C'est le Secteur de la gestion des pêches qui a demandé la présente évaluation pour obtenir de l'information à jour sur l'état du stock et des avis scientifiques qu'il utilisera pour gérer la ressource.

Objectifs

- Évaluer l'état du pétoncle géant de la sous-division 3Ps de l'OPANO.
- Déterminer les conséquences du maintien du niveau de pêche actuel.

Publications prévues

- Avis scientifique
- Compte rendu¹
- Document de recherche

Participation

- Sciences et Gestion des pêches, Pêches et Océans Canada (MPO)
- Ministère des Pêches et des Ressources terrestres de Terre-Neuve-et-Labrador
- Gouvernement de Nunatsiavut
- Groupes autochtones
- Industrie des pêches
- Milieu universitaire
- Autres experts invités

Références

MPO. 2016. [Évaluation du pétoncle géant dans le banc de Saint-Pierre \(sous-division 3Ps\)](#).
Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2016/032.

¹ Compte rendu pour le présent examen et celui concernant le crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R qui se déroulera du 25 au 27 février 2020.

ANNEXE II – CADRE DE RÉFÉRENCE – CRABE DES NEIGES

Évaluation du crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R

Processus d'examen régional par les pairs – Région de Terre-Neuve-et-Labrador

Du 25 au 27 février 2020

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Coprésidents : Christina Bourne et Travis Van Leeuwen

Contexte

L'état du crabe des neiges des divisions 2HJ, 3KLNO et 4R ainsi que de la sous-division 3Ps été évalué en 2019 (MPO 2019). C'est le Secteur de la gestion des pêches qui a demandé la présente évaluation pour obtenir de l'information à jour sur l'état de la ressource et des avis scientifiques qui seront utilisés dans le Plan de gestion du crabe des neiges de 2020.

Objectifs

- Évaluer l'état du crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R.
- Déterminer les conséquences du maintien du niveau de pêche actuel.

Publications prévues

- Avis scientifique
- Compte rendu²
- Document de recherche

Participation

- Sciences et Gestion des pêches, Pêches et Océans Canada (MPO)
- Ministère des Pêches et des Ressources terrestres de Terre-Neuve-et-Labrador
- Gouvernement de Nunatsiavut
- Groupes autochtones
- Industrie des pêches
- Milieu universitaire
- Autres experts invités

Références

MPO. 2019. [Évaluation du crabe des neiges de Terre-Neuve-et-Labrador \(divisions 2HJ3KLNOP4R\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2019/041.

² Compte rendu pour le présent examen et celui concernant le pétoncle géant du banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps) qui se déroulera le 25 février 2020.

ANNEXE III – ORDRE DU JOUR

Processus d'examen régional par les pairs : évaluation du pétoncle géant du banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps) et du crabe des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R

Salle de réunion Memorial, Centre des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, St. John's
Du 25 au 27 février* 2020

Présidents : Christina Bourne et Travis Van Leeuwen

Mardi 25 février (de 9 h à 17 h)

Activité	Présentateur
Mot d'ouverture, cadre de référence et présentations	Coprésidents
<i>Évaluation du pétoncle géant du banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps)</i>	
Présentation : Le pétoncle géant du banc de Saint-Pierre (sous-division 3Ps)	E. Coughlan
Points principaux de l'avis scientifique	TOUS
<i>Évaluation du crabe des neiges</i>	
Présentation : Climat océanique dans les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador	F. Cyr
Présentation : Aperçu des conditions océanographiques biologiques et chimiques sur le plateau de Terre-Neuve-et-Labrador	D. Bélanger
Présentation : Aperçu de l'écosystème de Terre-Neuve-et-Labrador	M. Koen Alonso
Présentation : Observations liées à la santé reproductive des crabes des neiges femelles	K. Baker

Mercredi 26 février (de 9 h à 17 h)

Activité	Présentateur
Présentation : Aperçu des divisions 2HJ3KLNOP4R – évaluation normalisée (crabe des neiges)	J. Pantin
Rapport de l'examineur	S. Boudreau
Points principaux de l'avis scientifique	TOUS
Recommandations de recherche (pétoncle géant et crabe des neiges)	TOUS
Mise à niveau des documents de travail sur le pétoncle géant et le crabe des neiges en documents de recherche	TOUS
LEVÉE DE LA SÉANCE	Coprésidents

Jeudi 27 février (de 9 h à 17 h)

* La journée du 27 février a été ajoutée au cas où des retards seraient causés par les conditions hivernales, l'édifice du CPANO fermerait en raison d'une tempête ou plus de temps serait nécessaire pour les discussions.

Remarques

- Cet ordre du jour est souple et peut être modifié.
- Des pauses auront lieu à 10 h 30 et à 14 h 30.
- La pause-repas aura lieu de 12 h à 13 h (le repas n'est pas fourni). On peut se procurer de la nourriture et des boissons à la cafétéria.

ANNEXE IV – LISTE DES PARTICIPANTS

Évaluation du stock de crabes des neiges des divisions 2HJ3KLNOP4R – Les 25 et 26 février 2020

Nom	Affiliation	Jour 1 : 25 février 2020	Jour 2 : 26 février 2020
Andrew Careen	Pêcheur	X	X
Ben Davis	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Brian Careen	Pêcheur	X	X
Brittany Keough	Sciences du MPO – SCAS, T.-N.-L.	X	X
Calvin Young	Pêcheur	X	X
Christina Bourne	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Connie Dobbin-Vincent	Gestion des ressources du MPO	X	X
Craig Taylor	Office Torngat mixte des pêches	X	X
Dale Richards	Sciences du MPO – SCAS, T.-N.-L.	X	X
Darren Sullivan	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
David Small	Gestion des ressources du MPO	X	X
Derek Butler	Association of Seafood Producers	X	X
Dwight Russell	Pêcheur	-	X
Elizabeth Coughlan	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Erika Parrill	Sciences du MPO – SCAS, T.-N.-L.	X	X
Erin Carruthers	Fish Food and Allied Workers Union	X	X
Frédéric Cyr	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Hannah Munro	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Jody Manning	Gouvernement du Nunatsiavut	X	X
Julia Pantin	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Katherine Skanes	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Krista Baker	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Krista Tucker	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Laurie Hawkins	Gestion des ressources du MPO	X	X
Mariano Koen-Alonso	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Martin Henri	Gestion des ressources du MPO	X	X
Miranda McGrath	Fish Food and Allied Workers Union	X	X
Nelson Bussey	Pêcheur	X	X
Rob Coombs	Conseil communautaire de NunatuKavut	X	X
Rod Drover	Communications du MPO	X	X
Ron Johnson	Torngat Fish Producers Co-op	X	X
Sana Zabihi-Seissan	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Stéphanie Boudreau	Sciences du MPO, Golfe	X	X
Tony Doyle	Pêcheur	X	X
Travis Van Leeuwen	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Trevor Jones	Pêcheur	X	X
William Coffey	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X
Tyler Eddy	Université Memorial	-	X
David Bélanger	Sciences du MPO, T.-N.-L.	-	X

Nom	Affiliation	Jour 1 : 25 février 2020	Jour 2 : 26 février 2020
Nancy Pond	Ministère des Pêches et des Ressources terrestres de T.-N.-L.	X	X
Darrell Mullowney	Sciences du MPO, T.-N.-L.	X	X

Évaluation du stock de pétoncle géant de la sous-division 3Ps – 25 février 2020

Nom	Affiliation
Alan Reeves	Gestion des ressources du MPO, RCN
Brittany Keough	Centre des avis scientifiques
Chris Strowbridge	Pêcheur
Christina Bourne	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Connie Dobbin-Vincent	Gestion des ressources du MPO, T.-N.-L.
Craig Taylor	Torngat Wildlife, Plants and Fisheries Secretariat
Darrell Mullowney	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Darren Sullivan	Sciences du MPO, T.-N.-L.
David Bélanger	Sciences du MPO, T.-N.-L.
David Small	Gestion des ressources du MPO, T.-N.-L.
Elaine Hynick	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Elizabeth Coughlan	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Erika Parrill	Centre des avis scientifiques
Erin Carruthers	Fish, Food, and Allied Workers Union
Frédéric Cyr	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Gary Maillet	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Hannah Munro	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Jody Manning	Gouvernement du Nunatsiavut
Julia Pantin	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Katherine Skanes	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Krista Baker	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Krista Tucker	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Laurie Hawkins	Gestion des ressources du MPO, T.-N.-L.
Mariano Koen-Alonso	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Martin Henri	Gestion des ressources du MPO, T.-N.-L.
Michael Hurley	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Nancy Pond	Ministère des Pêches et des Ressources terrestres de T.-N.-L.
Rob Coombs	Conseil communautaire de NunatuKavut
Roger Stirling	Pêcheur
Roland Hedderson	Fish, Food, and Allied Workers Union
Sana Zabihi-Seissan	Sciences du MPO, T.-N.-L.
Stéphanie Boudreau	Sciences du MPO, Golfe
Travis Van Leeuwen	Sciences du MPO, T.-N.-L.
William Coffey	Sciences du MPO, T.-N.-L.